



ENQUETE DE COUVERTURE POST-DISTRIBUTION COMMUNAUTAIRE DE VITAMINE A ET DEPARASITANT AUX ENFANTS DE 6 A 59 MOIS

N° Appel d'Offres	Objet du présent Appel d'Offres Autorité Contractante	Adresse de retrait des termes de références et de renseignements complémentaires	Date et heure limite de remise des plis
P 06/2021	Recrutement d'un cabinet ou de consultants pour conduire une enquête de couverture post-distribution communautaire de vitamine A et de déparasitant pour les enfants de 6 à 59 mois Programme National de Nutrition (PNN)	Programme National de Nutrition (PNN), 18 B P 976 Abidjan 18, Tél: 07 07 67 41 18 07 48 10 10 95 07 08 03 54 41 IBIS PLATEAU AVENUE THOMASET IMMEUBLE Ex UNETEL Emails : reneoka@gmail.com mohfoue@yahoo.fr nfrdrichermann@yahoo.com	lundi 28 juin 2021 à 09 H 00

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET L'HYGIÈNE PUBLIQUE**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



**DIRECTION DE COORDINATION DU
PROGRAMME NATIONAL DE NUTRITION**



RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

**ENQUÊTE DE COUVERTURE POST-DISTRIBUTION
COMMUNAUTAIRE DE VITAMINE A ET
DEPARASITANT AUX ENFANTS DE 6 A 59 MOIS**

JUIN 2021

TERME DE REFERENCE

Rédigé par Dr AKOA

Approuvé par Dr M'BAHIA YAO

Validé par Dr KOUAME Oka René

I. CONTEXTE

La vitamine A et le fer sont des micronutriments importants en matière de santé publique. La vitamine A est essentielle pour la croissance et le développement de l'enfant. Elle permet de prévenir et d'atténuer la gravité de nombreuses infections en renforçant le système immunitaire. Le fer, quant à lui, est un oligo-élément qui joue un rôle essentiel dans la formation du sang et le transport de l'oxygène dans l'organisme.

La carence en vitamine A peut conduire à une vulnérabilité accrue à la maladie, en particulier les maladies diarrhéiques qui constituent l'une des principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans en Côte d'Ivoire. En outre, cette carence peut également conduire à la cécité si rien n'est fait. Elle sévit en Côte d'Ivoire où l'hypovitaminose A constitue un risque pour 60% des enfants de 6 à 59 mois, malgré une baisse de la prévalence ces dernières années de 33% à 26,7%. Quant à la carence en fer, elle est responsable de 80% des cas d'anémie chez les enfants (PNMN 2016-2020).

L'ampleur de la problématique nutritionnelle a justifié la mise en œuvre par l'État de Côte d'Ivoire, à travers le MSHP, des stratégies promotionnelles, préventives et curatives, notamment la supplémentation en vitamine A et le déparasitage des enfants de 6 à 59 mois. La supplémentation en vitamine A, au-delà de corriger la carence, permet de renforcer la croissance et l'immunité de tous les enfants contribuant ainsi à la réduction de la mortalité infantile.

En 2020, deux distributions communautaires de vitamine A et de déparasitant ont été réalisées avec une couverture de 98% pour le deuxième passage. L'enquête de couverture organisée pour le deuxième passage a donné une couverture de 92% pour la vitamine A.

Ainsi, dans le but de pérenniser les acquis et d'atteindre notre objectif qui est de supplémenter en vitamine A et de déparasiter deux fois l'année les enfants de 6 à 59 mois, le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) organise à travers le PNN, la première distribution communautaire de vitamine A et de déparasitant aux enfants de 6 à 59 mois pour l'année 2021. Elle se déroulera du 25 au 28 juin 2021 dans les 72 districts sanitaires hors routine.

Afin d'évaluer la qualité de la mise en œuvre de la campagne et de tirer des leçons pertinentes pour des prises de décisions efficaces, le PNN organise une enquête de couverture nationale de l'administration de la vitamine A et du déparasitant en vue de disposer de résultats de couverture réelle.

C'est ainsi, que le PNN avec l'appui technique et financier de ses partenaires, procède au recrutement d'un cabinet de consultants pour la conduite de ladite enquête dans les 72 districts hors routine.

II.OBJECTIFS

1. Objectif général

La présente consultance vise à :

Conduire une enquête de couverture post-distribution communautaire de vitamine A et de déparasitant pour les enfants de 6 à 59 mois.

2. Objectifs spécifiques

Le cabinet de consultants travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du Programme National de Nutrition pour :

- Elaborer une méthodologie adaptée à l'évaluation des activités mise en œuvre de SVAD couvrant la période de la campagne de juin 2021 à travers un protocole ;
- Collecter les données et informations devant permettre l'évaluation de la campagne ;
- Evaluer la qualité de la mise en œuvre des activités de distribution de la vitamine A et du déparasitant ;
- Comparer les couvertures administratives de la campagne et celles obtenues lors de l'enquête de couverture post campagne de juin 2021 ;
- Déterminer la proportion des filles et garçons âgés de 06 à 59 mois n'ayant pas reçu de vitamine A et de déparasitant ;
- Déterminer les principales raisons de non administration de la vitamine A et de déparasitant ;
- Evaluer la stratégie de communication utilisée lors de la campagne ;
- Déterminer le niveau de connaissances des agents de santé et ASC sur la vitamine A et le déparasitage pour chacune des zones concernées ;
- Déterminer les principales raisons de la faiblesse d'information des ménages sur la supplémentation en vitamine A et le déparasitage ;
- Identifier les forces, faiblesses, contraintes et leçons apprises de la campagne de supplémentation en vitamine A et de déparasitage dans chaque district sanitaire ;
- Proposer un draft du rapport de l'enquête de couverture ;
- Faire des recommandations pour l'amélioration de la stratégie de vitamine et de déparasitage pour la mise en œuvre de la prochaine campagne ;
- Participer à l'atelier de validation du rapport de l'enquête de couverture
- Finaliser le rapport d'évaluation de la campagne de juin 2021 et les recommandations annexes en lien avec la prochaine campagne.

III. TÂCHES DU CONSULTANT

La tâche principale du consultant sera de conduire les travaux de recherche. Il sera chargé spécifiquement de :

- Elaborer le protocole d'étude ;
- Constituer les documents nécessaires pour l'approbation éthique ;

- Organiser des séances de présentation de l'état d'avancement des préparatifs et du déroulement de l'enquête avec tous les acteurs concernés ;
- Organiser la mise en œuvre de l'enquête terrain ;
- Assurer l'analyse et l'interprétation des données de l'enquête ;
- Rédiger le rapport préliminaire de l'enquête ;
- Restituer les résultats préliminaires de l'étude ;
- Rédiger le rapport final d'étude ;

IV. CHRONOGRAMME D'ACTIVITES ET DES LIVRABLES

Les principales activités de la consultation, leur temps de réalisation et les livrables attendus sont définis comme suit :

PHASE DE PREPARATION	NOMBRE DE JOURS
Activité 1 : Elaborer une méthodologie adaptée	
<ul style="list-style-type: none"> • Produire et présenter un protocole de recherche. • Proposer un calendrier d'activités nécessaires au bon déroulement de la recherche <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Protocole de recherche • Calendrier des activités 	05
Activité 2 : Soumettre le protocole de recherche au Comité Ethique	
<ul style="list-style-type: none"> • Constituer les documents nécessaires pour l'approbation du protocole par le comité <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'approbation • Version finale du protocole de recherche • Version finale des outils de collecte et du plan d'analyse 	02
PHASE DE MISE EN OEUVRE	NOMBRE DE JOURS
Activité 3 : Recruter et former des enquêteurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Recruter et former les enquêteurs à la bonne administration des questionnaires. • Pré-test des outils de collecte <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste de Sélection et répartition des enquêteurs en équipe. • Plan détaillé pour la réalisation de l'enquête incluant : l'identification des sites d'enquête, l'affectation des équipes sur le terrain avec l'itinéraire et le calendrier de chacune. 	03
Activité 4 : Mettre en œuvre la collecte des données	
<ul style="list-style-type: none"> • Garantir une supervision et un suivi de qualité à toutes les étapes de l'enquête. 	09

<p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils de collectes utilisés. • Rapport de la collecte des données détaillant les sites couverts, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et notamment les statistiques de base des données saisies. 	
Activité 5 : Traiter et Analyser les données	
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et appliquer des mesures de contrôle de la qualité des données lors de la collecte, afin d'assurer la qualité des informations recueillies au cours de la réalisation de l'enquête. • Assurer la sécurité de toutes les données sous format électronique et sous format imprimé. • Conserver un strict anonymat des données, afin de protéger les répondants de l'enquête et de se conformer aux normes éthiques. • Effectuer l'analyse des données sur la base des objectifs de l'enquête. <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données brutes, données nettoyées, les données finales et les clés d'exploitations des données. • Rapport de traitement et d'analyse des données. 	07
PHASE DE REDACTION DU RAPPORT	
NOMBRE DE JOURS	
Activité 6 : Elaborer le rapport de l'enquête	
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des recommandations de stratégies efficaces pour l'introduction des MNP en Côte d'Ivoire • Rédaction et restitution du rapport préliminaire d'enquête <p><u>Livrables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Version préliminaire du rapport de l'enquête 	04
Activité 7 : Participer à un atelier de validation du rapport de l'enquête	
<p><u>Livrable</u></p> <p>Rapport de l'atelier y compris le résumé des recommandations et des amendements de l'atelier</p>	01
Activité 8 : Finaliser le rapport de l'évaluation	
<p><u>Livrable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Version finale du rapport de l'enquête 	04

V. CALENDRIER DE PAIEMENT

Les paiements seront accordés après réception et validation des livrables requis. Le contrat sera clôturé au paiement de la dernière facture. Le cabinet désigné devra commencer les activités à la signature du contrat sans avance de démarrage. Le calendrier de paiement suivant est proposé :

LIVRABLES ET CALENDRIER DES PAIEMENTS	% PAIEMENT
Après remise et validation du protocole final de l'étude et du plan détaillé de la réalisation de l'enquête	60
Remise du rapport final de l'enquête de couverture	40
TOTAL	100

VI. DUREE DE LA CONSULTANCE ET HONORAIRES

La présente consultance aura les durées et les honoraires suivants :

Honoraires Consultant principal	Jour	35	1	85 000	2 975 000
Honoraires Consultant junior 1	Jour	20	1	70 000	1 400 000
Honoraires Consultant junior 2	Jour	20	1	70 000	1 400 000

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant ou cabinet de consultants choisi doit posséder les qualifications suivantes :

- Titulaire d'un diplôme universitaire en nutrition, santé publique ou sciences sociales
- Une bonne maîtrise du système de santé ivoirien ;
- Une expérience démontrée dans l'organisation des enquêtes auprès des ménages et communautaires à grande échelle en Côte d'Ivoire ;
- Un bon réseau d'enquêteurs et de superviseurs ;
- Une forte capacité démontrée en gestion des données ;
- Une grande connaissance en SPSS, ou autre logiciel similaire souhaitée ;
- Une grande aptitude rédactionnelle.
- Une capacité d'analyse et aptitude à réaliser des synthèses claires et concises ;
- Une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Une parfaite maîtrise du Français.

VIII. DATE LIMITE DE RECEPTION DES CV

Pour être considéré comme recevable par le comité technique, le dossier de soumission devra impérativement comprendre :

- Une proposition technique comprenant : (i) une note méthodologique qui démontre la compréhension de la mission par le consultant principal ; (ii) Un chronogramme détaillé de réalisation de l'enquête (iii) Le curriculum vitae détaillé du consultant ;

- Une proposition financière faisant transparaître clairement les coûts unitaires et les quantités correspondantes.

NB : Les propositions technique et financière devront impérativement être mises dans deux enveloppes séparément et porter les mentions suivantes :

-« PROPOSITION TECHNIQUE »

-« PROPOSITION FINANCIERE »

Critères d'analyse du dossier technique soumis à candidature

L'analyse du dossier se fera dans trois (3) domaines critiques :

(i) Contenu technique :

- a. Compréhension des Termes de Référence
- b. Justesse de l'approche technique et de la méthodologie proposées
- c. Etendue et profondeur de l'expertise institutionnelle dans des enquêtes Similaires récents

(ii) Gestion et approche :

- a. Pertinence de l'organisation du travail et méthode de gestion de l'enquête
- b. Adéquation du plan de mise en œuvre de l'enquête
- c. Capacité à répondre aux échéanciers

(iii) Expériences personnelles et capacités techniques du consultant :

La date limite de réception des CV et les dossiers de soumission sont fixés au lundi 28 juin 2021 à 09 h 00.

Les CV, les propositions techniques et financières devront être adressés par email à:

- Dr KOUAME Oka Koffi René, Directeur Coordonnateur du PNN
- Monsieur N'GBESSO Ossehin Frédéric Hermann, SAF
- Mme EDI Véronique, Comptable